

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL n° 2008.47

Objet : Subvention exceptionnelle à l'Amicale Boule au titre de 2008

**L'an deux mille huit et le neuf septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick
BARRAUD, Maire.
Date de convocation : 2 septembre 2008**

**Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS,
Franck DENOLLY, Michel RODEL, Eric CLO, Guy BATTAGLINI, Pierre
VALVERDE, Stéphane JODAR.
Mesdames : Daphné GAULT, Annick MOURARET, Noëlie LASCOLS,
Sylviane MONNOT, Sylviane VANEL.
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, que compte tenu de la qualité des résultats obtenus par certaines de nos associations sportives, qui à ce titre méritent les félicitations et les encouragements du conseil municipal, de donner une subvention exceptionnelle de 150 €uros à l'Amicale Boule pour sa participation aux Championnats de France.

Il demande au conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

➤ **ATTRIBUE pour cette année 2008 une subvention exceptionnelle de 150 €uros à l'Amicale Boule dans le cadre de « contribution positive à l'image de Saint-Prim ».**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**